



MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT ENERGIE DU PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE

Rapport d'actions – Année 2
Septembre 2011 – Août 2012



Enveloppe 3 - Dossier n°11008056

TABLE DES MATIERES

RAPPEL DU PROGRAMME.....	3
ACTIONS REALISEES 2010-2011	3
PCET DU COB.....	4
PCET DU ROI MORVAN.....	5
PCET DU POHER.....	5
GOUVERNANCE.....	6
« AUTO-EVALUATION ».....	6
TEMPS DE TRAVAIL (SEPTEMBRE 2011 – AOUT 2012).....	8
COUTS DE JOURNEE.....	9
MONTANT TOTAL PREVISIONNEL DE L’OPERATION	9
PLAN DE FINANCEMENT DE L’OPERATION.....	9
ANNEXES.....	10

RAPPEL DU PROGRAMME

La France s'est engagée à diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Le chantier s'annonce tellement important que tous les secteurs d'activités, tous les moyens devront être sollicités pour atteindre cet objectif. Dans cet exercice, la collectivité tient un rôle central, en tant qu'aménageuse, distributrice, incitatrice et organisatrice. Il s'agit pour cela d'inviter les collectivités à mettre en œuvre une stratégie globale de réduction des émissions de gaz à effet de serre : les plans climat énergie. Le Grenelle de l'environnement prévoit « la généralisation des plans climat énergie territoriaux dans les 5 ans ». Le projet de loi Grenelle II oblige les communautés de communes et communes de plus de 50 000 habitants à réaliser un Plan Climat Territorial d'ici 2012 et de le réviser tous les 5 ans ; le Pays se situe donc dans le cadre d'une démarche volontaire.

En outre, le Pays, territoire de projet, apparaît comme une échelle particulièrement opportune pour aborder la problématique climat-énergie par nature complexe et transversale.

Le Pays du Centre Ouest Bretagne mène depuis 10 ans des actions dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables, notamment au travers des actions de son agence locale de l'énergie, l'ALECOB.

Ces différentes actions ont été menées auprès des multiples acteurs du territoire : collectivités, particuliers, agriculteurs, entreprises, industrie. Nombreuses de ces opérations ont montré leur efficacité et ont amené le Pays à se vouloir exemplaire en matière de développement durable.

En 2009, le Pays a décidé de s'engager dans une démarche de Plan Climat Energie et d'en confier l'animation à l'ALECOB.

Dans le cadre du lancement de l'opération à l'échelle du Pays, il a été décidé de choisir 2 communautés de communes volontaires pour réaliser un Plan Climat Energie Territorial (PCET). Ces expérimentations intercommunales pourraient permettre de définir le niveau d'implication et la contribution des EPCI au PCET du COB d'une part puis d'envisager des actions concrètes de manière plus rapide d'autre part. Elles pourraient également appuyer la diffusion ultérieure de la démarche vers l'ensemble des EPCI du COB.

A ce jour, Poher Communauté et la Communauté de Communes du Roi Morvan ont lancé leur Plan Climat. Les actions du Plan Climat ont commencé en septembre 2010 par une phase de sensibilisation des acteurs (COB et EPCI) et une phase de recensement des actions énergie climat auprès des communes.

La mise en œuvre des plans climat du Pays du COB et des EPCI volontaires requiert les étapes suivantes :

- Sensibilisation ;
- Elaboration du diagnostic énergie climat du territoire ;
- Organisation de la gouvernance ;
- Définition d'un objectif ;
- Elaboration du programme d'actions.

ACTIONS REALISEES 2010-2011

Nous avons travaillé à l'échelle de 3 territoires pour l'élaboration du plan climat :

- Pays du COB ;
- Poher Communauté ;
- Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan.

Les actions répertoriées ont donc été réparties en fonction de ces 3 territoires.

Le programme de plan climat a débuté en Septembre 2010. Pour mémoire, le contenu de l'opération est le suivant :

- Engager la démarche au niveau du COB ;

- Expérimenter la réalisation de plan climat énergie territorial à un niveau intercommunal. Deux EPCI ont lancé leur PCET de manière volontaire : la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan et Poher Communauté. Il s'agit pour l'ALECOB d'accompagner ces 2 collectivités sur le plan de l'animation de la démarche et sur le plan de l'assistance technique.

Les principales étapes d'un plan climat sont :

- La réalisation d'un diagnostic énergie climat du territoire (qui consomme ?, où sont les potentiels ?) ;
- La formulation d'un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables ;
- L'élaboration d'un programme d'actions.

PCET du COB

C'est le volet le moins avancé du programme. L'appropriation du sujet est difficile à cette échelle et la vision et la sensibilité des élus est très différente d'un territoire à l'autre contrairement à d'autres thèmes. D'une manière générale des éléments de l'actualité ont dû être pris en compte :

- Elections
- Réforme des collectivités
- Autres projets du Pays en maturation, notamment le travail du conseil de développement sur la prospective globale du Pays.
- Projets d'installation en énergie renouvelable sur le territoire

Vu la mobilisation difficile des élus sur ce programme, il semble souhaitable que la thématique énergie-climat soit intégrée à une réflexion plus globale sur le projet du Pays (comme par exemple le travail de prospective). Pour autant la communication (et la pédagogie) est perfectible et n'a pas été assez efficace car on a pu noter le manque de connaissance des acteurs de l'existence de la démarche et le manque de cohérence entre les opérations. Le plan climat a été mené malheureusement sans lien avec d'autres actions du territoire, ce qui n'a pas permis de montrer concrètement son intérêt.




Les actions réalisées ont consisté en la sensibilisation et l'information des acteurs sur les enjeux énergie-climat du territoire :

- Une intervention au CA du Pays sur le plan climat pour présenter et valider la démarche (témoignage de la CCPRM) – 28 septembre
- Démarrage du diagnostic énergie climat du COB
- Formation interne Ademe à Carhaix à destination des élus du COB – 22 novembre
- Formation Climat Pratic
- Commission agricole
- Comité de pilotage
- Réunions publiques St Nicolas et Pleyben

On peut noter que les principales difficultés lors de ces réunions publiques ont été liées au poids de l'agriculture dans l'impact climatique du territoire (en effet plus 50 % des émissions du territoire proviennent de l'agriculture). Il est difficile de présenter ces chiffres sans stigmatiser la profession. Chaque fois que nous avons présenté ces chiffres, nous avons également présenté le potentiel nourricier du territoire qui permet de relativiser l'impact du secteur sur le climat.

PCET du Roi Morvan

Le PCET du Roi Morvan est le plus avancé. Son déroulement a été le suivant :

Septembre 2011	Sensibilisation et information des élus et techniciens	
Oct-Nov 2011	Ateliers participatifs sur l'identification des pistes d'actions pour les groupes de travail résidentiel, transport, agriculture, ressources locales, industrie et tertiaire	
Février 2012	Restitution et priorisation des actions. Plus de 80 pistes d'action ont été identifiées. Il s'agissait de faire ressortir les priorités d'actions et les enjeux prioritaires du territoire.	
Mai 2012	Lancement d'une enquête de concertation auprès de la population et des acteurs de la communauté de communes Lancement d'un groupe de travail bois énergie	
Juin 2012	Etat 0 climat pratic	
Juillet -Août 2012	Synthèse enquête et rédaction de la version 1 des fiches actions	

PCET du Poher

Les phases du PCET du Poher ont été les suivantes :

Septembre 2011 Octobre 2011	Sensibilisation et information des élus et techniciens et présentation du diagnostic énergie climat	
Novembre-Décembre 2011	Présentation du diagnostic énergie climat aux acteurs du territoire (chambre agriculture, CCI, COB, acteurs du logement)	
Décembre 2012	Rédaction d'enquêtes par secteur (agriculture, industrie, commerces) pour consolider le diagnostic	
Février 2012	Synthèse des enquêtes – retours faibles	
Mars 2012	Validation du diagnostic	
Mai 2012	Test de diagnostic commerce	
Juin-Juillet 2012	Ateliers participatifs avec les acteurs sur l'identification d'actions. Groupes de travail industrie, énergie renouvelable, bâtiment, agriculture (ci-contre, groupe de travail énergie renouvelable)	 
Juillet -Août 2012	Préfiguration d'un objectif énergétique et des partenariats possibles	

L'animation des PCET au niveau des 2 EPCI est très différente selon les pratiques et souhaits de chaque territoire. Même si la méthode peut être « lourde », elle permet de comparer les démarches. A partir de ces 2 expériences, une méthodologie pourra être proposée aux autres EPCI du territoire. En matière de concertation (qui est le point central d'un plan climat), les 2 expériences présentent des points positifs qu'ils faudrait tenter d'élargir au territoire du COB :

- Concertation via questionnaire en ligne
- Groupes de travail participatifs et enquêtes

L'appel à projet « boucle énergétique locale » qui présente une opportunité de financement des actions définies dans le plan climat a permis d'accélérer et d'élargir la réflexion et les partenariats sur le territoire de Poher Communauté.

Gouvernance

Selon les territoires la gouvernance est très différente. On remarque toutefois le souhait des territoires de s'approprier le sujet dans un premier temps avant de l'ouvrir aux autres acteurs :

Territoire	Elu référent	Comité de pilotage	Technicien référent	Engagement
CCPRM	André Le Corre (président commission environnement)	Comité de pilotage composé d'élus et de technicien des communes et des techniciens de la CC.	Séverine Chanony (chargée de mission environnement)	Délibération sur la réalisation d'un PCET
Poher Communauté	Didier Goubil (président commission environnement)	Commission environnement	Christelle Le Bronnec (chargée de mission environnement)	Délibération sur la réalisation d'un PCET. Préfiguration d'un engagement sur 50% d'EnR
Pays COB	Annie Le Vaillant (membre du CA)	Elus, représentant des EPCI	Geneviève Le Meur	Délibération pour la réalisation d'un PCET

« Auto-évaluation »

	Sensibilisation	Diagnostic	Programme actions	Objectif énergie climat	Remarques/Perspectives
CCPRM					Les pistes d'actions ont été identifiées et priorisées et une ébauche de fiches actions a été réalisée. Il s'agit à présent de compléter puis valider les fiches actions avec les acteurs du territoire.
Poher					Les actions ont été identifiées et sont à prioriser. Un important travail a été réalisé avec les acteurs du territoire. Des fiches action seront à rédiger et à proposer aux

					acteurs. L'appel à projet « boucle énergétique locale » a permis de mobiliser différents acteurs du territoire, de définir un objectif énergétique et d'intégrer des enjeux de sécurisation électrique dans la démarche.
COB					Le diagnostic du territoire a été réalisé et présenté au public. La feuille de route sera à redéfinir pour le territoire. L'articulation avec les EPCI est un point important qui sera défini au regard des 2 EPCI testées.

	Dans les temps
	En retard
	A réaliser

Mener une démarche de plan climat à l'échelle du Pays est une opération difficile. Les expérimentations aux niveaux des EPCI ont permis d'avancer concrètement dès lors qu'un technicien a été désigné en interne de l'EPCI pour co-animer le plan climat. L'agence seule n'aurait pas pu réaliser les différentes tâches accomplies car il est nécessaire d'avoir un lien fort avec les élus, de connaître le fonctionnement de la collectivité. Au-delà de la délibération sur l'engagement dans un plan climat, c'est la « lettre de mission » sur l'animation du PCET qui est faite par les élus à un technicien en interne qui permet véritablement de lancer l'animation.

Sur l'ensemble de l'opération, le thème de l'adaptation aux changements climatiques a été très peu abordé si ce n'est au travers des différentes enquêtes et sondages réalisées. Cela tient au fait que les impacts du changement climatique sont pour le moment mal connus et difficilement quantifiables, contrairement à d'autres zones soumises par exemples à la submersion. Les personnes et acteurs sondés citent comme impacts principaux la perturbation des cultures, la modification des écosystèmes et la réduction des ressources en eau.

Les 2 démarches sur les 2 EPCI sont très différentes, voire complémentaires au regard des enjeux dégagés par les diagnostics. Ces 2 territoires couvrent tout de même une population équivalente à plus de 35 % de la population du COB. D'une manière générale, les freins à la réalisation d'une telle démarche sont les suivants :

- Thème compliqué, difficile à aborder ;
- Territoire ayant a priori des impacts moindre que d'autres (territoire exposé aux canicules et aux sécheresses, en bord de mer...).
- Des projets EnR mal acceptés par les populations
- L'actualité peut parfois freiner les démarches (réforme territoriale par exemple)

Les éléments favorables à la réalisation des plans climat sont les suivants :

- Le fait qu'il faut agir est à présent bien intégré ;
- L'intérêt économique évident des énergies renouvelables ;
- L'actualité fréquente sur le thème de l'énergie et du climat ;
- La mobilisation forte des territoires voisins.

D'une manière générale, il faudrait pouvoir passer plus de temps sur la sensibilisation.

L'engagement des EPCI dans leur plan climat est a priori essentiel pour mobiliser un maximum d'acteurs et rendre efficace la démarche au niveau du Pays. Une feuille de route et une méthodologie pourrait être donnée aux EPCI du territoire pour qu'elles puissent mieux voir à quoi correspond la réalisation d'un PCET.

TEMPS DE TRAVAIL (Septembre 2011 – Août 2012)

Année 2

Animation Pays

	Directeur	
	2011	2012
Présentation des données (rédaction rapport)	10	15
Sensibilisation des acteurs (yc 8 EPCI)	5	8
Recensement des EnR et potentiels	0	1
Evaluation des impacts des OPAH	0	1
Elaboration d'une méthodologie pour les EPCI	0	0
Animation comité de pilotage	0	2
Recensement/enquête impact local du changement climatique	0	0
Réseau et veille technique	3	4
TOTAL	18	31

Accompagnement CCPRM

	Directeur	
	2011	2012
Présentation des données	1	1
Sensibilisation interne, organisation gouvernance	5	0
Sensibilisation des acteurs	9	10
Construction de scénarii et choix de l'objectif	0	0
Construction du programme d'actions (débat, synthèse, rédaction)	4	10
TOTAL	19	21

Accompagnement Poher Communauté

	Directeur	
	2011	2012
Présentation des données		1
Sensibilisation interne, organisation gouvernance	4	4
Sensibilisation des acteurs	5	10
Construction de scénarii et choix de l'objectif	0	1
Construction du programme d'actions (débat, synthèse, rédaction)	4	18
TOTAL	13	34

	2011	2012
TOTAL GENERAL	50	86

COUTS DE JOURNEE

Salaire directeur sans coût de structure

	Année 2011	Année 2012
Coût entreprise annuel	59837,45	40184,3
Nombre de jours sur la période (base 200 j/an)	200	133
Coût journée	299,19	302,14

MONTANT TOTAL PREVISIONNEL DE L'OPERATION

	2010	2011	Montant (€)
Temps passés directeur (jours)	50	86	40 943,20
Total	50	86	40 943,20

PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Animation	40 943,20	Contrat de Pays Conseil Régional	12 000,00
		Programme Leader	12 000,00
		Autofinancement	16 943,20
Total	40 943,20	Total	40 943,20

ANNEXES

- Fiches de salaires du directeur ;

Annexes techniques

Echelle Pays

- Diagnostic énergie climat du Pays COB
- Courrier invitation présentation publique
- Articles de presse

Echelle CCPRM

- Synthèse de l'enquête auprès des particuliers
- Inventaire des pistes d'actions
- Synthèse des actions prioritaires
- Ebauche de fiches action
- Etat « 0 » climat pratic

Echelle Poher Communauté

- Enquête industrie
- Enquête Commerces
- Enquête agriculture
- Liste des participants aux groupes de travail
- Synthèses du diagnostic « agriculture », « énergie renouvelable », « industrie », « bâtiments »
- Diagnostic expérimental d'un commerce
- Synthèse des pistes d'actions
- Note « appel à projet boucle énergétique locale »